

AVIS N° 24

DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 27 mars 2014 :

1- De mettre à jour l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels comme suit :

➤ à partir du 1^{er} avril 2014,

- la société **MPBS** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 2000 – Industries » et « 2300 – Bâtiments et Matériaux de Construction » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
6 150 000	40%	1

- la société **SAH** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 3000 - Biens de Consommation » et « 3700 - Produits Ménagers et de Soins Personnel » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
30 471 839	30%	1

- la société **SOTEMAIL** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 2000 – Industries » et « 2300 – Bâtiments et Matériaux de Construction » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
26 200 000	10%	1

- la société **CELLCOM** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 5000 – Services aux Consommateurs » et « 5300 – Distribution » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
4 461 532	30%	1

- A partir du **28 avril 2014**, la société **SOTIPAPIER** intègre l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels « 1000 – Matériaux de Base » et « 1700 – Matières Premières » avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT DANS L'INDICE TUNINDEX
23 950 000	40%	1

- 2- De publier, à partir du **1^{er} avril 2014**, l'indice sectoriel « **3700 - Produits Ménagers et de Soin Personnel** », qui se compose des valeurs suivantes :

N°	VALEUR
1	ELECTROSTAR
2	EURO-CYCLES
3	NEW BODY LINE
4	SAH

- 3- De mettre à jour, à partir du **1^{er} avril 2014**, l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX20 comme suit :

- **MAGASIN GENERAL** quitte l'indice et
- **SAH** intègre l'indice avec les caractéristiques ci-après :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
30 471 839	30%	1

Ainsi, l'échantillon de l'indice TUNINDEX20 se compose des valeurs suivantes :

N°	VALEUR
1	AMEN BANK
2	ARTES
3	ASSAD
4	ATB
5	ATTIJARI BANK
6	BIAT
7	BT
8	CARTHAGE CEMENT
9	ENNAKL AUTOMOBILES
10	MONOPRIX
11	ONE TECH HOLDING
12	POULINA GP HOLDING
13	SAH
14	SFBT
15	SOMOCER
16	STAR
17	TPR
18	TUNIS RE
19	TUNISIE LEASING
20	UIB

Il est rappelé que la composition des indices TUNINDEXprice20 et TNVWAP20 est la même que celle de l'indice TUNINDEX20.